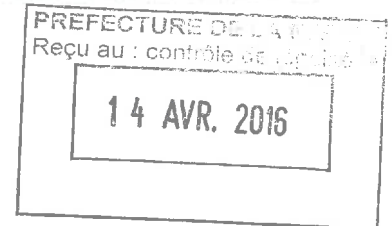




## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-28      **Publication le 14 AVR. 2016**

L'an **deux mille seize**, le **onze avril**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2016

**Etaient présents** : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (*jusqu'à 19 h 00*), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND (*à partir de 18 h 30*), Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET (*jusqu'à 21 h 00*), M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE.

**Avait donné procuration** : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (*à partir de 19 h 00*), M. MORAND à M. GUERIN (*jusqu'à 18 h 30*), M. COIGNET à M. GAUTHERON (*à partir de 21 h 00*), Mme MARCEL à M. DAMBRINE, M. LECHER à M. SICOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

---

#### **OBJET : Avenant au règlement de location des salles municipales.**

Monsieur DAMBRINE, Adjoint à la culture, expose que le service culturel est régulièrement confronté à des demandes de Vauzelliens souhaitant organiser un barbecue aux abords des salles mises en location.

La salle André Malraux semble la mieux appropriée. Tout d'abord, c'est la plus éloignée des habitations et il y a un espace stabilisé et clôturé à l'arrière de la salle.

Dans ces conditions, il est préférable d'interdire la sortie des tables et des chaises attachées à cet équipement.

A ce titre, un rappel sera fait sur la possibilité d'une location de tables, chaises et bancs aux tarifs en vigueur dans la délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2015 portant sur la location du matériel municipal.

Afin que cette modification soit effective pour les locations à venir, Monsieur DAMBRINE propose d'autoriser Madame le Maire à signer cet avenant au règlement d'utilisation et de location des salles voté le 28 avril 2015.

Adopté par 24 voix pour et 5 contre.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varennnes-Vauzelles, le 12 avril 2016

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Isabelle BONNICEL